

## Conjoncture "Lu dans la presse"

Novembre 2013

---

**L'équipe du centre de documentation d'ATD Quart Monde sélectionne, organise et rend accessible au public des articles publiés dans la presse belge. L'ensemble de ces coupures de journaux constituent un fond unique intitulé "Droit de l'Homme et pauvreté". Chaque mois, dans Partenaire ou sur notre site internet ([www.atd-quartmonde.be](http://www.atd-quartmonde.be)), découvrez en quelques lignes comment les médias ont traité la question de la pauvreté.**

- Maggie de Block est très inquiète pour l'accueil des sans-abris à Bruxelles cet hiver. Par conséquent, le Service Public Fédéral d'intégration sociale a alloué un budget de 1 008 000 euros au Samu-social de Bruxelles. Un subside de 50 000 euros a été octroyé aux autres grandes villes du pays. (*Soir 14/11, Vif 13/11*)

- Le 21 novembre, le plan hivernal a été dégelé à Bruxelles avec 400 places pour les sans-abris. (*Soir 22/11, Métro 22/11*)

- Le dispositif du plan hiver Wallon a été mis en place pour les sans-abris. Sur le territoire wallon 383 places seront disponibles. Il y aura 103 places à Liège, 86 à Charleroi, 63 à Namur, 44 à Mons, 36 à Tournai, 19 à Verviers, etc. (*Dernière Heure 2/11, Métro 15/11*)

- Une députée Bruxelloise va vivre un mois avec 180 euros soit le montant dont dispose Miss sans-abris après déduction de ses frais fixes. Et elle limitera son chauffage à 14 degrés. Le frigo restera fermé ainsi que le congélateur et la TV. (*Dernière Heure 14/11, De Morgen 15/11*)

- En février, Vivacité fêtera ses 10 ans. À Liège, 3 animateurs seront enfermés du 17 au 29 décembre dans un studio en verre. Le but est de mettre en lumière la pauvreté des enfants. Ils ont découvert que plus d'1 enfant sur 4 entre 0 et 3 ans vivait sous le seuil de pauvreté. Ce seront 6 jours sans ingérer de nourriture solide. (*Dernière Heure, Libre Belgique, Soir 7/11*)

- Faut-il interdire la mendicité infantile ? Il y aurait une centaine d'enfants qui mendient à Bruxelles. Il s'agit pour la plupart de mineurs étrangers qui, bien souvent, ne sont pas scolarisés. (*Dernière Heure 13/11*)

- La pauvreté est un véritable affront aux Droits de l'Enfant. Aucun article de la Déclaration des Nations Unies ne tient debout lorsqu'il y a de la pauvreté. On pense notamment à la scolarisation. L'enseignement ne contribue pas à réduire les inégalités sociales. Trop de circulaires, de décrets ne sont pas appliqués sur le terrain. Il y a trop de filières de relégation. (*Métro 20/11*)

- L'enseignement gratuit est une promesse non-tenue. L'école gratuite est un principe bafoué. La Ligue des Familles a calculé que les frais scolaires s'élèvent à 120 euros en moyenne pour le matériel scolaire dans l'enseignement fondamental. (*Libre Belgique 6/11, Trimestriel pauvreté [www.fblp.be](http://www.fblp.be)*)

- Faut-il forcer les personnes au CPAS à travailler ? C'est ce que pense la présidente du CPAS d'Anvers. Un revenu d'intégration doit se mériter par une prestation. (*Soir 19/11, Métro 22/11*)

- En Belgique, 1 enfant sur 4 vit dans un ménage en risque de pauvreté et n'a pas d'activité de loisirs régulière. De là, le Festival Zéro > 18 à Charleroi avec une série de spectacles pour enfants et ados. Deux journées gratuites pour revendiquer l'accès à la culture de 0 à 18 ans. (*Soir 15/11*)

- En 2004, les autorités avaient lancé un projet "Experts de vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale". 17 administrations fédérales emploient aujourd'hui 24 experts du vécu, qui ont pour but

d'adapter le fonctionnement des institutions à un public fragilisé. (*Métro 20/11*)

- 20e congrès des Économistes Francophones à Charleroi "Notre état providence n'est ni efficace, ni équitable, ni soutenable. Notre système de protection sociale ne parvient plus à réduire la pauvreté en raison du chômage de longue durée, de la progression du nombre de familles monoparentales et du vieillissement de la population. (*Soir 22/11*)

Gérard Vanhoof

<p>Les ressources du centre de documentation d'ATD Quart Monde sont consultables sur rendez-vous. Avenue Victor Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles. Tél. : 02/650.08.70 L'équipe du centre de documentation est entièrement composée de bénévoles et cherche actuellement à se renouveler. N'hésitez pas à la rejoindre !</p>
--